

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

CONFÉRENCE MONÉTAIRE

ENTRE

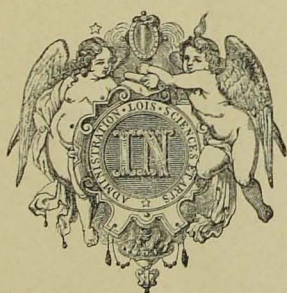
LA BELGIQUE, LA FRANCE, LA GRÈCE, L'ITALIE ET LA SUISSE

EN 1878.

CONVENTION

ET

PROCÈS-VERBAUX.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1878.